

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24290076900157	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Communauté d' Agglomération Concarneau
--	---

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie concarneau

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 19

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 20

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 26

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 27

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 28

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 30

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 574 704,00	2 574 704,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 574 704,00	2 574 704,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 344 806,00	3 344 806,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 344 806,00	3 344 806,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 919 510,00	5 919 510,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	593 888,00	0,00	592 062,00	592 062,00	592 062,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	823 279,00	0,00	827 180,00	827 180,00	827 180,00
014	Atténuations de produits	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 667 179,00	0,00	1 423 242,00	1 423 242,00	1 423 242,00
66	Charges financières	77 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00	59 000,00
67	Charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 809 179,00	0,00	1 527 242,00	1 527 242,00	1 527 242,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	192 671,00		233 889,61	233 889,61	233 889,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	785 000,00		813 572,39	813 572,39	813 572,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		977 671,00		1 047 462,00	1 047 462,00	1 047 462,00
TOTAL		2 786 850,00	0,00	2 574 704,00	2 574 704,00	2 574 704,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 574 704,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 630 000,00	0,00	2 395 000,00	2 395 000,00	2 395 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 634 000,00	0,00	2 416 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 634 000,00	0,00	2 416 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	152 850,00		158 704,00	158 704,00	158 704,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		152 850,00		158 704,00	158 704,00	158 704,00
TOTAL		2 786 850,00	0,00	2 574 704,00	2 574 704,00	2 574 704,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 574 704,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	888 758,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	38 000,00	0,00	112 050,00	112 050,00	112 050,00
21	Immobilisations corporelles	229 250,00	0,00	265 500,00	265 500,00	265 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 369 800,00	0,00	2 433 552,00	2 433 552,00	2 433 552,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 637 050,00	0,00	2 811 102,00	2 811 102,00	2 811 102,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	382 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	382 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 019 050,00	0,00	3 186 102,00	3 186 102,00	3 186 102,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	152 850,00		158 704,00	158 704,00	158 704,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	152 850,00		158 704,00	158 704,00	158 704,00
	TOTAL	3 171 900,00	0,00	3 344 806,00	3 344 806,00	3 344 806,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 344 806,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 194 229,00	0,00	2 297 344,00	2 297 344,00	2 297 344,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 194 229,00	0,00	2 297 344,00	2 297 344,00	2 297 344,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 194 229,00	0,00	2 297 344,00	2 297 344,00	2 297 344,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	192 671,00		233 889,61	233 889,61	233 889,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	785 000,00		813 572,39	813 572,39	813 572,39
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	977 671,00		1 047 462,00	1 047 462,00	1 047 462,00
	TOTAL	3 171 900,00	0,00	3 344 806,00	3 344 806,00	3 344 806,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 344 806,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISION
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
FONCTIONNEMENT (8)**

858 788,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	592 062,00		592 062,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	827 180,00		827 180,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00		4 000,00
66	Charges financières	59 000,00	0,00	59 000,00
67	Charges exceptionnelles	45 000,00	0,00	45 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	813 572,39	813 572,39
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		233 889,61	233 889,61
	Dépenses d'exploitation – Total	1 527 242,00	1 047 462,00	2 574 704,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 574 704,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	158 704,00	158 704,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	375 000,00	0,00	375 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	112 050,00	0,00	112 050,00
21	Immobilisations corporelles (6)	265 500,00	0,00	265 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 433 552,00	0,00	2 433 552,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 186 102,00	158 704,00	3 344 806,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 344 806,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 395 000,00		2 395 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00		1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	158 704,00	158 704,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 416 000,00	158 704,00	2 574 704,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 574 704,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 297 344,00	0,00	2 297 344,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		813 572,39	813 572,39
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		233 889,61	233 889,61
Recettes d'investissement – Total		2 297 344,00	1 047 462,00	3 344 806,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 344 806,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	593 888,00	592 062,00	592 062,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	166 600,00	169 450,00	169 450,00
6062	Produits de traitement	60 000,00	88 800,00	88 800,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	53 750,00	56 740,00	56 740,00
6064	Fournitures administratives	1 250,00	4 000,00	4 000,00
6066	Carburants	25 000,00	24 500,00	24 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Sous-traitance générale	50 700,00	45 911,00	45 911,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	13 000,00	15 200,00	15 200,00
61523	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	22 300,00	22 300,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	5 600,00	5 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	17 920,00	22 910,00	22 910,00
6161	Multirisques	5 000,00	9 000,00	9 000,00
618	Divers	27 768,00	16 700,00	16 700,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	Divers	40 000,00	42 000,00	42 000,00
6231	Annonces et insertions	3 600,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00	7 500,00	7 500,00
6241	Transports sur achats	250,00	250,00	250,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	22 500,00	22 500,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	7 000,00	7 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	2 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	1,00	1,00
6353	Impôts indirects	500,00	0,00	0,00
6355	Taxe sur les consommations d'eau	500,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat° domaine public	50,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	1 500,00	1 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	823 279,00	827 180,00	827 180,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	26 300,00	26 300,00
6218	Autre personnel extérieur	26 400,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	2 630,00	2 495,00	2 495,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 152,00	2 075,00	2 075,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 766,00	7 810,00	7 810,00
6411	Salaires, appointements, commissions	546 443,00	536 585,00	536 585,00
6413	Primes et gratifications	9 881,00	16 530,00	16 530,00
6415	Supplément familial	9 881,00	8 565,00	8 565,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 655,00	67 865,00	67 865,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	141 765,00	134 865,00	134 865,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	398,00	30,00	30,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 200,00	4 250,00	4 250,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 108,00	19 810,00	19 810,00
014	Atténuations de produits (7)	250 000,00	0,00	0,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	250 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	2 000,00	2 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	12,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 667 179,00	1 423 242,00	1 423 242,00
66	Charges financières (b) (8)	77 000,00	59 000,00	59 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 000,00	59 000,00	59 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	65 000,00	45 000,00	45 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	20 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	45 000,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MAQ-BF	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 809 179,00	1 527 242,00	1 527 242,00
023	Virement à la section d'investissement	192 671,00	233 889,61	233 889,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	785 000,00	813 572,39	813 572,39
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	785 000,00	813 572,39	813 572,39
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		977 671,00	1 047 462,00	1 047 462,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		977 671,00	1 047 462,00	1 047 462,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 786 850,00	2 574 704,00	2 574 704,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 574 704,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	3 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 630 000,00	2 395 000,00	2 395 000,00
704	Travaux	200 000,00	80 000,00	80 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 075 000,00	2 075 000,00	2 075 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	235 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	0,00	120 000,00	120 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 634 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 634 000,00	2 416 000,00	2 416 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	152 850,00	158 704,00	158 704,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	152 850,00	158 704,00	158 704,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		152 850,00	158 704,00	158 704,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 786 850,00	2 574 704,00	2 574 704,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 574 704,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	38 000,00	112 050,00	112 050,00
2031	Frais d'études	35 000,00	105 000,00	105 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	3 500,00	3 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	3 550,00	3 550,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	229 250,00	265 500,00	265 500,00
2138	Autres constructions	32 000,00	104 000,00	104 000,00
2154	Matériel industriel	116 050,00	146 500,00	146 500,00
2155	Outils industriels	5 200,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	60 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	6 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 369 800,00	2 433 552,00	2 433 552,00
2313	Constructions	557 800,00	733 552,00	733 552,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 812 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 637 050,00	2 811 102,00	2 811 102,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	382 000,00	375 000,00	375 000,00
1641	Emprunts en euros	382 000,00	375 000,00	375 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		382 000,00	375 000,00	375 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 019 050,00	3 186 102,00	3 186 102,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	152 850,00	158 704,00	158 704,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	152 850,00	158 704,00	158 704,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	100 000,00	107 115,84	107 115,84
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 600,00	3 601,41	3 601,41
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 000,00	22 089,00	22 089,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	11 000,00	10 838,75	10 838,75
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	350,00	324,00	324,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 400,00	2 304,00	2 304,00
13918	Autres subventions d'équipement	12 500,00	12 431,00	12 431,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		152 850,00	158 704,00	158 704,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 171 900,00	3 344 806,00	3 344 806,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 344 806,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 194 229,00	2 297 344,00	2 297 344,00
1641	Emprunts en euros	2 194 229,00	2 297 344,00	2 297 344,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 194 229,00	2 297 344,00	2 297 344,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 194 229,00	2 297 344,00	2 297 344,00
021	Virement de la section d'exploitation	192 671,00	233 889,61	233 889,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	785 000,00	813 572,39	813 572,39
28033	Frais d'insertion	720,00	1 530,00	1 530,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00	24 548,55	24 548,55
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	7 000,00	3 123,00	3 123,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	360,00	1 645,00	1 645,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 200,00	310,00	310,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 050,00	172,00	172,00
28154	Matériel industriel	32 500,00	70 742,72	70 742,72
28155	Outilsillage industriel	750,00	4 045,73	4 045,73
281721	Terrains nus (mise à disposition)	10,00	10,00	10,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	97 000,00	96 811,00	96 811,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	515 710,00	513 441,00	513 441,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	15 000,00	12 797,32	12 797,32
2817562	Service d'assainissement (mad)	12 000,00	10 692,62	10 692,62
281782	Matériel de transport (mad)	70 000,00	37 442,32	37 442,32
281783	Matériel bureau et info (mise à dispo)	400,00	378,00	378,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	600,00	168,00	168,00
28182	Matériel de transport	16 500,00	26 568,00	26 568,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 100,00	973,40	973,40
28184	Mobilier	4 000,00	1 332,73	1 332,73
28188	Autres	1 100,00	6 841,00	6 841,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		977 671,00	1 047 462,00	1 047 462,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		977 671,00	1 047 462,00	1 047 462,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 171 900,00	3 344 806,00	3 344 806,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 344 806,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des rés

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
CO9879#001	25/07/2011	842 742,00	0,00	2 575,63	0,00	842 742,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		842 742,00	0,00	2 575,63	0,00	842 742,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					3 798 411,05									
1641 Emprunts en euros (total)					2 806 575,05									
00002855692Z-EAU/ASS	CREDIT FONCIER DE FRANCE	13/03/2014	01/01/2018	13/03/2018	324 918,75	F	Taux fixe à 3.7 %	3,700	3,750	EUR	T	C	O	A-1
00246024707	CREDIT AGRICOLE	07/09/2009	15/09/2009	15/03/2018	235 000,00	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,380	EUR	T	C	O	A-1
0421016038107	ARKEA	03/11/2010	01/01/2018	28/02/2018	160 000,00	F	Taux fixe à 3.03 %	3,030	3,060	EUR	T	C	O	A-1
0421016096906-25%	ARKEA	30/04/2008	01/01/2018	30/01/2018	356 482,04	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor -0.39 sur Euribor 3M	0,060	0,060	EUR	T	P	O	A-1
06000495863	CREDIT AGRICOLE	04/04/2007	30/03/2007	15/01/2018	137 786,02	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,800	EUR	T	P	O	A-1
07151695455502	Credit Mutuel de Bretagne	21/10/2013	01/01/2018	30/01/2018	472 589,85	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,980	EUR	T	P	O	A-1
10000233872	CREDIT AGRICOLE	22/12/2015	15/12/2015	15/03/2018	260 000,00	F	Taux fixe à 1.66 %	1,660	1,670	EUR	T	C	O	A-1
10000301951	CREDIT AGRICOLE	28/10/2016	10/01/2017	15/01/2018	24 131,78	F	Taux fixe à 0.92 %	0,920	0,920	EUR	T	P	O	A-1
MON519697EUR	BANQUE POSTALE	05/06/2013	01/01/2018	01/02/2018	286 666,61	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	C	O	A-1
MON520394EUR Ex MON519992EUR	BANQUE POSTALE	23/11/2017	01/01/2018	01/04/2018	549 000,00	F	Taux fixe à 1.28 %	1,280	1,290	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					991 836,00									
CO9879#001	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	25/07/2011	01/01/2018	15/06/2018	991 836,00	V	Euribor 3M + 0.85	0,520	0,530	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Communauté d' Agglomération Concarneau - ASSAINISSEMENT REGIE - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MAQ-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					503 917,50												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					503 917,50												
110303302	Agence de l'Eau Loire Bretagne	30/11/2012	01/01/2018	31/12/2018	337 941,98	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1			
140126901	Agence de l'Eau Loire Bretagne	29/05/2019	30/07/2020	31/07/2020	129 621,42	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1			
2003030042	Agence de l'eau Seine Normandie	19/02/2003	01/01/2018	31/12/2018	36 354,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1			
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					712 281,36												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					712 281,36												
06002412844-ASS	CREDIT AGRICOLE	06/12/2001	01/01/2018	01/02/2018	40 154,82	V	(Moyenne Euribor 12M)-Floor -0 sur Moyenne Euribor 12M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1			
06002412852	CREDIT AGRICOLE	15/11/2001	01/01/2018	15/03/2018	34 134,04	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Moyenne Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1			
06002412853	CREDIT AGRICOLE	08/08/2006	01/01/2018	01/02/2018	133 947,51	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1			
120309602	Agence de l'eau Seine Normandie	03/12/2012	01/01/2018	31/01/2018	478 636,99	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1			
2003030012	Agence de l'Eau Loire Bretagne	28/01/2003	01/01/2018	30/04/2018	25 408,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1			
Total général					5 014 609,91												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MAQ-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 016 834,72					272 611,07	55 275,42	0,00	6 382,25
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 174 092,72					218 311,07	52 699,79	0,00	6 270,95
00002855692Z-EAU/ASS	N	0,00	A-1	264 933,75	13,20	F	Taux fixe à 3.7 %	3,750	19 995,00	9 525,12	0,00	427,96
00246024707	N	0,00	A-1	175 000,00	8,71	F	Taux fixe à 4.31 %	4,380	20 000,00	7 219,26	0,00	278,36
0421016038107	N	0,00	A-1	100 000,00	4,91	F	Taux fixe à 3.03 %	3,060	20 000,00	2 802,75	0,00	202,00
0421016096906-25%	N	0,00	A-1	284 460,75	10,33	V	(Euribor 3M + 0.39)-Floor -0.39 sur Euribor 3M	0,000	24 868,84	0,00	0,00	0,00
06000495863	N	0,00	A-1	115 051,31	11,29	F	Taux fixe à 3.75 %	3,800	8 161,82	4 200,54	0,00	835,08
07151695455502	N	0,00	A-1	363 101,55	7,83	F	Taux fixe à 3.92 %	3,980	39 437,47	13 658,57	0,00	2 114,61
10000233872	N	0,00	A-1	200 000,00	9,96	F	Taux fixe à 1.66 %	1,670	20 000,00	3 195,50	0,00	124,50
10000301951	N	0,00	A-1	16 528,79	6,04	F	Taux fixe à 0.92 %	0,920	2 581,26	143,18	0,00	26,73
MON519697EUR	N	0,00	A-1	206 666,57	7,58	F	Taux fixe à 3.25 %	3,290	26 666,68	6 391,67	0,00	958,75
MON520394EUR Ex MON519992EUR	N	0,00	A-1	448 350,00	12,00	F	Taux fixe à 1.28 %	1,290	36 600,00	5 563,20	0,00	1 302,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		842 742,00					54 300,00	2 575,63	0,00	111,30
CO9879#001	N	0,00	A-1	842 742,00	11,46	V	Euribor 3M + 0.85	0,310	54 300,00	2 575,63	0,00	111,30
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		391 848,88					35 948,90	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		391 848,88					35 948,90	0,00	0,00	0,00
110303302	N	0,00	A-1	259 955,36	10,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	25 995,54	0,00	0,00	0,00
140126901	N	0,00	A-1	129 621,43	15,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 681,27	0,00	0,00	0,00
2003030042	N	0,00	A-1	2 272,09	1,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 272,09	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		488 733,06					68 750,09	3 507,97	0,00	514,34
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		488 733,06					68 750,09	3 507,97	0,00	514,34
06002412844-ASS	N	0,00	A-1	10 565,91	0,83	V	(Moyenne Euribor 12M)-Floor -0 sur Moyenne Euribor 12M	0,000	10 565,91	0,00	0,00	0,00
06002412852	N	0,00	A-1	2 932,99	1,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.1)-Floor -0.1 sur Moyenne Euribor 3M	0,000	2 932,99	0,00	0,00	0,00
06002412853	N	0,00	A-1	92 810,25	5,58	F	Taux fixe à 4 %	4,060	14 710,83	3 507,97	0,00	514,34
120309602	N	0,00	A-1	376 071,91	10,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	34 188,36	0,00	0,00	0,00
2003030012	N	0,00	A-1	6 352,00	0,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 352,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 897 416,66					377 310,06	58 783,39	0,00	6 896,59

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 897 416,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
			GUINEE CORNOUAILLE	Association	1 753,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt adm Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	9,90	0,00	9,90
Adjt tech	C	0,00	0,00	0,00	6,00	0,00	6,00
Adjt tech Pal 1Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2Cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	1,90	0,00	1,90
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	10,90	0,00	10,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES :

Pour : 47

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2021

Présenté par (1) le Président,

A Concarneau le 25/03/2021

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Concarneau, le 25/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BACCON Alain	
BANIEL Pierre	
BAQUE Maguy	
BELLEC Olivier	
BESOMBES François	
BIGOT Marc	
BRAESCU ANDRIEU Morgane	
BUCHMULLER Franck	
CAPITAINE Monique	
CARDUNER Didier	
CARON Fabien	
COCHENNEC Claude	
COTTEN Michel	
DAUTEL Christian	
DERVOUT Dominique	
DOUX BETHUIS Sonia	
DUPUY Julie	
EPARVIER Marie-Hélène	
ESVANT Catherine	
FICHOU André	
FRANCOIS Brigitte	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

GOURLAOUEN Yveline	
GUILLOU Valérie	
HEMON Patrick-Marie	
JAMET Marie-Thérèse	
JANVIER Elisabeth	
LE BARON René	
LE BON Thomas	
LE BRAS Anthony	
LE BRETON Marie-Pierre	
LE CORRE Thierry	
LE GAILLARD Quentin	
LE GUERN Annie	
LE MOAL Karen	
LE NEVE Evelyne	
LOUSSOUARN Michel	
MALLEJACQ Eric	
MAO Denis	
MARREC Sonia	
MARTIN Annick	
MARTIN Gérard	
PAGNARD Guy	
PELIZZA Alain	
RANNOU Jacques	
RENAULT Nathalie	
ROBIN Fabrice	
SELLIN Yannick	
VOISIN Valérie	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 029-242900769-20210325-BUDGETS2021_MQ-BF

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.